



# GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 22 MARS 1766.

*De MADRID le 18 Fevrier.*

On a reçu dernièrement du Mexique des nouvelles très-satisfaisantes. Le sieur Galvez, qui a été envoyé par le Roi pour faire exécuter dans ces vastes Royaumes un nouveau régleme[n]t de finances, a pris des mesures & des arrangemens qui ont rétabli par-tout l'ordre & la tranquillité, & auxquels les Peuples se sont conformés sans aucune répugnance; ce qui donne lieu d'espérer que les revenus du Roi s'augmenteront chaque jour sans surcharger les habitans du Pays, dont le commerce avec ceux d'Espagne ouvrira nécessairement une nouvelle source de richesses pour les Sujets de Sa Majesté.

Le Roi a ordonné qu'il seroit payé, dans le courant de cette année, quatre pour cent des dettes contractées par les Rois ses prédécesseurs avec leurs Sujets.

La nommée Ignacie Damian est morte ici, le 19, âgée de cent trois ans.

*De CADIX le 17 Fevrier.*

Il est dernièrement entré de relâche en ce Port trois Vaisseaux de la Compagnie Française des Indes, le Condé, le Duras & le Castries: ils arrivent de l'Orient & prendront ici des piastres pour la traite qu'ils doivent faire en différentes parties de l'Asie. L'Ajax, autre Vaisseau de la même Compagnie, qui avoit aussi relâché dans cette Baye, en a fait voile ces jours derniers pour Bengale après avoir embar-

barqué 30000 piaſtres fortes. La Frégate de guerre le *Landsweleven*, commandée par le ſieur *Prato*, a appareillé le 31 du mois dernier pour *Gothenbourg*.

*De VERSAILLES le 8 Mars.*

La Reine s'eſt trouvé mieux ces jours derniers. Hier, Sa Majeſté fut purgée très-efficacement: le ſoir, le redoublement fut moindre & la nuit a été bonne. La toux eſt diminuée & les crachats ſont de meilleure eſpece.

*De PARIS le 10 Mars.*

On célébra, le 1 de ce mois, par ordre du Roi, dans l'Egliſe Métropolitaine de Notre-Dame, un Service ſolemnel pour le repos de l'ame de feu Monſieur le Dauphin. Le deuil étoit conduit par Monſieur le Dauphin, le Duc d'Orléans & le Prince de Condé. L'Archevêque de *Paris* officia à la Grand'Meſſe qui fut chantée en Muſique à grande ſymphonie, & l'Archevêque de *Toulouſe* prononça l'Oraiſon Funèbre du Prince défunt. Le Chapitre de l'Egliſe de *Paris* aſſiſta à cette cérémonie, ainſi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Corps de Ville & l'Univerſité. Toute l'enceinte intérieure de la nef étoit tendue de noir juſqu'à la voute avec les Armes & les Chiffres de feu Monſieur le Dauphin. Le catafalque étoit placé à l'entrée du Chœur & formoit un Temple iſolé, d'ordre *Corinthien*, orné de pluſieurs Inſcriptions: le couronnement de cet édifice ſervoit de baſe à un groupe en or, qui repréſentoit la *France* implorant le Ciel & repouſſant la mort, tandis qu'un Ange élevé ſur un nuage lui préſente une couronne. Le cénotaſphe étoit illuminé par deux cents chandeliers d'argent garnis de cierges & portant chacun les Armes de feu Monſieur le Dauphin & par des pyramides de lumières placées devant les colonnes. Le Chœur étoit décoré

d'une architecture d'ordre Jonique: quinze arcades & vingt-deux pilastres en formoient l'enceinte & étoient garnis de cartouches: le vuide des arcades étoit rempli par de grands cartels qui repréſentoient les Armes & le Chiffre du Prince, que des Anges ſoutiennent en pleurant. Le Sanctuaire étoit élevé par trois degrés, & au fond du Sanctuaire, trois marches conduiſoient à l'Autel qui étoit couvert d'un dais en argent dont les pentes, ornées des Armes de feu Monſieur le Cauphin, étoient garnies de rideaux doublés d'hermine & parſemés de larmes d'argent.

Il a paru, le 13 du mois dernier, un grand nombre de loups affamés du côté de *Micuil* & de *Pauffac*, Sénéchalſſée de *Péigieux*, frontière de l'*Angoumois*: ils ont déjà dévoré ou grièvement bleſſé près de vingt perſonnes. Vingt Payſans étant accourus au ſecours d'un malheureux qu'un de ces animaux déchiroit, l'animal a quitté ſa proie & eſt venu à eux en pouſſant des hurlemens affreux. Ces Payſans, qui l'avoient tiré & manqué deux fois, n'ayant plus de poudre pour recharger deux fuſils, dont il s'étoient munis, s'en retournoient, lorsqu'un d'entr'eux, âgé de ſoixante ans, après avoir exhorté vainement ſes camarades à le ſuivre, ſe déterminà à aller ſeul, armé d'une ſerpe, attaquer, en leur préſence, le loup qui étoit retourné à ſa proie. L'animal ſ'elança contre lui en hurlant, mais le Payſan le terraiſa & le combattit avec tant de vigueur & d'adreſſe qu'il le tua ſans en avoir été bleſſé. Le Roi a ordonné qu'on s'informat de l'état de la famille & de la fortune de cet homme courageux à qui Sa Majeſté eſt dans la réſolution d'accorder une récompenſe. On lui a déjà fait ſçavoir que ſes enfans, ſ'il en a, ſeront exempts de la Milice. Les ſieurs de *Fayard*, Gentilshommes de ce Canton, ont fait, le 16, une chafſe dans laquelle ils ont tué trois loups: un autre chafſeur en a auſſi tué un.

De LONDRES le 7 Mars.

Le 4 de ce mois les Communes ont fait la troisieme lecture du Bill concernant la dependance des Colonies *Angloises* envers la Couronne de la *Grande Bretagne*, celui portant la revocation de l'Acte du Timbre fut aussi lu le même jour pour la troisieme fois, & ce ne fut qu'après beaucoup de débats & une très longue Seance qu'il passa à la pluralité de 250 contre 122 voix.

Le 5 les Seigneurs firent la premiere lecture de ces mêmes Bills dont la seconde fut renvoyée à aujourd'hui 7. En attendant les principaux Négocians de cette ville & de plusieurs autres leur ont présenté un memoir pour les supplier de donner force de loi au Bill de revocation de l'Acte du Timbre, comme necessaire à relever de sa décadence leur commerce dans l'*Amerique-Septentrionale*.

De VARSOVIE le 8. Mars.

Le Roi de *Pologne* fidèle au plan qu'il s'est lui-même tracé, partage tous ses momens entre le soin du Trône & l'encouragement qu'il doit aux arts. Les moindres objets, sitot qu'ils se rapportent au progrès des sciences, touchent vivement l'ame de ce Prince, il continué avec une assiduité surprenante à veiller sur l'éducation publique, ne se refusant à aucun des details qu'il juge nécessaires pour en assurer le succès, déjà même il a eu plus d'une fois l'occasion de remarquer parmi la jeune Noblesse de ses états les premiers Etincelles de cette émulation vive, dont les fruits se développant avec les années, tourneront également à la gloire du Monarque & au profit de la Nation. Le 26 Fevrier Sa Majesté se rendit sur les cinq heures du soir dans la grande Salle du Collège des Jésuites, pour y être témoin d'un Exercice raisonné sur l'Histoire universelle, qui fut fait par l'élite des Pensionnaires de ce Collège des Nobles. Un d'entr'eux (le Comte de *Plater*) débuta par un discours

adressé au Roi & dont voici à peu près le sens.

S I R E.

„ Votre Majesté, en nous hono-  
„ rant de sa presence vient choisir  
„ d'avance la place distinguée que  
„ l'Histoire lui destine, parmi le petit  
„ nombre de grands-hommes, qu'elle  
„ conserve à la posterité pour lui ser-  
„ vir d'exemple, Elle a toujours mar-  
„ qué des prédilections pour la mé-  
„ moire de ses bien-fauteurs. L'en-  
„ couragement que vous donnez à  
„ ceux qui etudient ses principes, four-  
„ nit une nouvelle matiere à votre  
„ éloge & à sa reconnoissance, elle  
„ regardera désormais comme un de-  
„ voir essentiel à sa gloire, celui de  
„ susciter au sein de la *Pologne* des  
„ Ecrivains véridiques & Judicieux,  
„ tels que parurent dans le beau Sie-  
„ cle de la *Grèce* les *Thucidides* & les  
„ *Plutarques*; les uns pour embrasser  
„ dans un plan vaste & raisonné les  
„ opérations de Votre Regne & les  
„ succès brillans dont elles feront  
„ couronnées, pour nous peindre le  
„ Roi tirant tout le parti du caractère  
„ de sa Nation, travaillant à sa félicité  
„ & cherchant à lui apprendre le se-  
„ cret de ses forces; les autres sui-  
„ vront dans le détail la conduite du  
„ Prince aussi affable que vrai, ne re-  
„ tenant de sa dignité que ce qu'il en  
„ faut pour le rendre aimable, d'un  
„ abord gracieux & facile qui n'a rien  
„ de commun: ceux-ci nous devien-  
„ dront d'autant plus chers, qu'ils  
„ nous auront représenté l'homme tel  
„ qu'il est. „

Comme le Roi de *Pologne* avoit avancé dans les Exercices précédens que les louanges qu'on a coutume de donner aux Rois sont moins les éloges de leurs vertus que d'honnêtes avis pour les engager à devenir vertueux. Le Comte de *Plater* a saisi cette proposition pour en former la partie la plus intéressante de son compliment: C'est ainsi qu'elle termine.

„ Il s'est rencontré des Princes,

„ esti-

„ estimables à tous égards, lesquels  
 „ ne consultant que les remords indif-  
 „ crets & l'aveu trop humble de leur  
 „ modestie, ont pris pour des avis  
 „ donnés avec adresse les éloges sincè-  
 „ res que leur accordoit la justice, ils  
 „ ne sentoient pas que le refus des  
 „ louanges les en rendoit plus dignes,  
 „ uniquement occupés du bien qui  
 „ leur restoit à faire, ils oublioient les  
 „ grandes choses qu'ils avoient déjà  
 „ faites, & le passé ne leur sembloit  
 „ presque rien, auprès de l'avenir  
 „ dont l'étenduë immense se décou-  
 „ vroit à leur zèle. Nous conjurons  
 „ Votre Majesté, qui a reçu de la  
 „ nature le don de persuasion, d'effacer  
 „ de l'esprit de *Stanislas Auguste* cette  
 „ prévention & cet excès de modes-  
 „ tie. Daignez, SIRE, lui faire en-  
 „ tendre que la vertu a retenu l'an-  
 „ cienne habitude de se juger mal,  
 „ qu'un parfait Monarque peut sen-  
 „ tir tout le poids de ses obligations,  
 „ sans se déguiser à soi même, qu'il  
 „ a tous les talens nécessaires pour les  
 „ remplir, que le cri unanime d'une  
 „ Nation sage est le cri de l'équité,  
 „ & qu'enfin l'Histoire chargée par  
 „ état du soin d'apprécier le mérite  
 „ des Rois, a déjà designé le lieu de  
 „ sa statue entre celles de *Trajan* &  
 „ de *Marc-Aurèle*. „

Les Princes Grand Chambellan de  
 la Couronne & l'Abbé de *Czerwinsk*,  
 Freres du Roi, & plusieurs autres

personnes distinguées de l'ordre des  
 Senateurs, de la Noblesse & du Cler-  
 gé se sont trouvés à cette Assemblée.  
 L'exercice étoit en langue *Françoise* &  
*Polonoise*, le Roi qui parle presque  
 toutes les langues de l'*Europe* avec la  
 même élégance & la même facilité  
 qu'il s'exprime dans sa langue mater-  
 nelle, proposa lui même la plus part  
 des questions : on remarqua qu'il  
 choisissoit les plus utiles, les plus cu-  
 rieuses & celles qui pouvoient donner  
 lieu aux jeunes gens de développer  
 avec plus d'avantage leurs connoissan-  
 ces.

Sa Majesté parut fort satisfaite, Elle  
 recompensa par son témoignage & par  
 ses éloges ceux qui avoient le mieux  
 répondu aux différentes questions, &  
 les exorta à suivre, dans l'étude de  
 l'histoire, les principes & la méthode  
 qu'on leur enseignoit.

De FRANCFORT le 14 Mars.

En vertu d'un Decret de Sa Ma-  
 jesté l'Empereur, adressé au vénérable  
 Magistrat de cette Ville, le Sénat fit,  
 avanthier, lacérer & bruler par la  
 main du bourreau, deux livres écrits  
 en *François* qui ont paru depuis quel-  
 que tems, & dont l'un a pour titre :  
*la Chandelle d'Arras ; Poëme héroï-comi-  
 que en XVIII. chants ;* & l'autre est  
 intitulé : *Elmire, ou la Fille de la Na-  
 ture*. Par la Sentence ils sont quali-  
 fiés d'*impies, scandaleux & contraires  
 aux bonnes mœurs*.

---

Le 28 de ce mois, jour du Vendredi Saint, la passion sera prêchée  
 en *François* dans l'Eglise de *Saint Pierre* à 11 heures du matin par Mr.  
 l'Abbé *Baudin*.

---

On trouve chez J. T. de *Trattner*, Libraire & Imprimeur de la Cour  
 dans sa Librairie au *Koblmarck*.

L'ouvrage suivant in 8 & en *Allemand* Tablettes Mercantilles ou détail  
 par ordre Alphabetique des Manufacturiers, Fabricans, Marchands, Ou-  
 vriers &c. de la Ville & Fauxbourgs de *Vienne* avec leurs noms & de-  
 meures. L'utilité de cet ouvrage paroît démontrée, & l'Editeur qui compte  
 l'augmenter dans la Suite, invite tous ceux qui y sont interessés, à lui  
 donner des Avis ulterieurs & à corriger les fautes qui peuvent s'y être  
 glissées.

à 20 kr.

## SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 22. MARS 1766.

*De la HAYE le 10 Mars.*

Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau ayant atteint hier sa dix-huitième année, tems de Sa Majorité, S. A. S. a été installée dans les dignités de Stadhouder, de Capitaine General & de Grand Amiral de cette Republique.

On avoit placé 21 pièces de canon sur les ramparts entre le pont des *Schevevingue* & du *Denneweg* : on en fit pendant la journée trois décharges, dont la première annonça à 7 heures du matin le commencement de la Cérémonie. Vers les 8 heures toute la Maison de S. A. S., les Generaux &c. s'assemblerent à la Cour, où les Deputés des différentes Provinces se rendirent pour complimenter Mgr. le Stadhouder. A 11 heures S. A. S. fut conduite à l'Assemblée de L. H. P. ; Elles s'y plaça vis à vis du Président dans un Fauteuil ; Elle y fut haranguée ; Elle repondit à la harangue, & s'étant levée ensuite, Elle prêta serment entre les mains du Président, ce qui fut notifié aux membres du Conseil d'Etat, où Elle fut ensuite introduite par les Deputés des Provinces de *Hollande*, de *Zelande* & d'*Utrecht*. De là Elle retourna à son appartement accompagnée de quatre Deputés du Conseil & précédée de toute sa Cour.

Trois Deputés d'entre les États de *Hollande* avec le Conseiller pensionnaire, y vinrent bientôt prendre S. A. S. pour l'introduire dans l'Assemblée de L. N. & G. P., où Elle fut encore Haranguée par le Conseiller pensionnaire, & où Elle prêta aussi serment, Elle fut après cela également introduite à la Cour de *Hollande* & reçu à l'escalier de la Chambre d'audience par trois Conseillers & à la porte par le Président. Le Prince passa ensuite au Role, & y ayant pris place il y eut plaidoyer ; on alla aux opinions sur l'affaire, qui se traitoit, & Mgr. le Stadhouder ayant donné sa conclusion, le Greffier publia sur le champ la Sentence à l'audience du Role. S. A. S. retourna de là à son appartement & vers les deux heures & demie Elle se rendit à la vieille Cour, dans l'ordre suivant :

Un detachment des Gardes Dragons, un Officier à la tête. Un Sous-Ecuyer à cheval, 6 Carosses attelés chacun de 6 chevaux, dans lesquels étoient les Gentils hommes de Mgr. le Stadhouder. Un Sous-Ecuyer & 6 pages à cheval, 4 coureurs & 8 valets de pied. Un detachment des Gardes des cent-*Suisses*, un Officier à la tête. Un carosse de parade attelé de 6 chevaux, dans lequel étoit S. A. S., escortée par un Bas Officier & 8 hommes des cent *Suisses* & suivie d'un Escadron des Gardes du corps. Les Carosses de L. H. P. précédées des Messagers d'Etat. Les membres du Conseil d'Etat, un detachment des Gardes à cheval fermant la marche.

On avoit élevé à la *place Royale*, un Arc de triomphe superbe, & les Bourgeois sous les armes bordoient par tout la *Haye*, sur le passage de Mgr. le Stadhouder. S. A. S. arrivée à la vieille Cour y dina à une table

ble de 150 Couverts: Elle avoit à sa droite L. H. P. placées suivant le rang de leurs Provinces respectives, & à sa gauche les membres du Conseil d'Etat. Vers les 9 heures du soir le Prince alla voir dans les rues principales les illuminations faites à l'occasion de son installation.

Le même jour 8 le Feld-Maréchal Duc de *Brunswick-Wolfenbüttel* prêta serment pardevant le Conseil d'Etat & en présence de S. A. S. en qualité de Colonel & Capitaine Commandant des Gardes du corps, & deux Deputations solemnelles de L. H. P. allerent notifier aux Ambassadeurs de France & d'Angleterre l'installation de Mgr. le Stadhouder.

Les décorations de l'Arc de Triomphe ont été trouvées très belles, ainsi que celles dont étoit couvert le Frontispice de l'Hôtel de ville, dont l'illumination faisoit le plus grand effet, de même que les illuminations de la Tour de la Grande Eglise & de l'Hotel du Prince de *Nassau-Weilbourg*.

Hier Mgr. le Stadhouder a reçu les compliments des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, & aujourd'hui S. A. S. a pris sans cérémonie séance au Collège des Conseillers députés de cette Province, après quoi Elle s'est rendue avec le même cortège que le 8, à la vieille Cour, où Elle a diné avec les membres de l'Assemblée des Etats & ceux du Collège des Conseillers Députés de la Province de *Hollande & de West-frise*.

La ville d'*Amsterdam* s'est entre autres extrêmement distinguée par la beauté de ses illuminations.

#### De HAMBOURG le 12 Mars.

Suivant les lettres de *Stockholm* les Etats du Royaume ont résolu, qu'on observera à l'avenir les anciennes Ordonnances, à l'égard du Droit de Bourgeoisie & des Corps de Métier; & qu'on n'admettra à la Maîtrise qu'autant des gens que le fixent ces Ordonnances. Les Etats ont aussi trouvé bon de ne plus décerner à l'avenir des Députations, des Directions, & des Comissions extraordinaires, parce qu'ils jugent, que l'établissement d'une partie ou d'une espèce d'Assemblée d'Etats pendant l'absence de la Diète ne peut s'accorder avec la Constitution du Royaume; & que l'on ne sauroit statuer une autre autorité que celle du Roi & du Sénat, ainsi que des Collèges & des Pourvus d'Offices, auxquels les Etats, durant leur absence, ont confié l'administration du Royaume & de la Justice, l'expérience ayant appris, que souvent il est survenu des contestations entre ces Deputations extraordinaires & les Collèges & les Officiers.

Pour remédier aux desordres qui s'étoient introduits dans l'administration du change, le Roi a rendu depuis peu une ordonnance qui en fixe le cours cette année à 70 marcs monnoye de cuivre par Rixdaler argent de Banque de *Hambourg*, & ainsi à proportion toutes les autres sortes de monnoyes étrangères.

#### De VIENNE le 22 Mars.

L'Empereur, l'Imperatrice & Madame l'Archiduchesse cinquieme ont été complimentés mercredi dernier 19 de ce mois à l'occasion de la Fête de St. Joseph dont LL. MM. I. & S. A. R. portent le nom. Ce Gala a au reste été célébré ainsi que celui du 13, & Madame l'Archiduchesse *Therese* Fille de S. M. l'Empereur qui est entrée dans sa cinquieme année, a aussi été complimentée le même jour à l'occasion de l'anniversaire de sa Naissance.

Hier 21 M. de *Ricci*, Commandeur de l'Ordre de *Malte* & Chambellan de leurs Majestés I. & R. A., & Mr. de *Wallau* munis des pleins pouvoirs du Prince *Doria Pamphili* ont pris avec les ceremonies accoutumées au pied du Trône Impérial l'investiture de la Principauté de *Turiglia* appartenant à ce Prince.